

## AGENDA

- **ECHANGES RECIPROQUES DE SAVOIRS**  
Permanence : mercredis 7 et 21 mai de 16 h à 17 h au Centre des Marais.
- **ASSOCIATION DES USAGERS DU STAR**  
Permanence à la MAIRIE, le samedi 26 AVRIL de 10 h à 12 h. Contact au 06.80.22.36.50, 1 cours d'Helinski à Rennes.
- **POINT ACCUEIL EMPLOI : Mission locale**  
La Conseillère de la Mission Locale rencontrera les jeunes de Vern, au PAE, le jeudi 17 avril de 9 h à 12 h. Prendre rendez-vous auprès du P.A.E. – Tél. 02 99 62 99.00.
- **CROIX D'OR**  
Une permanence aura lieu le VENDREDI 18 AVRIL au Centre des Marais de 20 h à 21 h 30.

### A.V.A.M. (Association Vernoise des Assistantes Maternelles)

Vous qui recherchez une assistante maternelle agréée, sachez que l'Association de Vern (A.V.A.M) est à votre disposition pour vous communiquer les noms des personnes disponibles pour garder votre enfant.

#### L'assistante maternelle agréée offre des garanties :

- Contrat de travail avec horaires, fournitures et repas, rémunération, indemnité de congés payés et assurance pour l'enfant accueilli.
- Nombre limité d'enfants avec présentation de la carte d'agrement délivrée par la CDAS d'Ille et Vilaine.

#### Aide à la famille :

- Chaque mois, la CAF verse une allocation pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (AFEAMA). Cette somme varie selon les ressources. Pour un enfant de moins de 3 ans : 203,17 € ou 160,66 € ou 133,13 €. Pour un enfant de moins de 6 ans, ces sommes sont divisées par 2.
  - La CAF règle pour vous les cotisations sociales dues à l'URSSAF pour l'assistante maternelle.
  - Vous bénéficiez, sous certaines conditions, d'une réduction de l'impôt sur le revenu des sommes versées.
- Pour tout renseignement complémentaire, contacter Mme FONTAINE, du lundi au vendredi au 02.99.62.86.29.

### CENTRE DES MARAIS : SEJOURS ETE 2003

Le programme des camps organisés par le Centre des Marais durant l'été sera disponible à compter du 22 avril. Inscriptions et renseignements au Centre des Marais.

### VERN 1789 : Rectificatif

L'Assemblée Générale de l'association VERN 1789 aura lieu le **MARDI 22 AVRIL à 20 h 30** à la Maison des Associations et non pas le 15 avril comme annoncé précédemment.

### RENNES METROPOLE : Vente de composteurs

Le retour du printemps est l'occasion pour Rennes Métropole de relancer des actions de promotion du compostage auprès des particuliers possédant un jardin. A l'échelle d'une famille de 4 personnes, ce sont près de 400 kg de déchets (déchets de cuisine et végétaux) qui peuvent être transformés et servir d'engrais naturel et gratuit). Une vente de composteurs est organisée dans 3 déchèteries de Rennes Métropole. Ils sont en vente au tarif de 22.85 € et sont réservés aux habitants résidant dans l'agglomération. Les personnes intéressées doivent au préalable effectuer une réservation en appelant le N° 06 de Rennes Métropole au 0 800 01 14 31. Ils seront invités à retirer leur composteur en se rendant dans l'une des 3 déchèteries concernées par cette opération :

- Samedi 19/04 de 9 h à 12 h : déchèterie de Villejean (Avenue Charles Tillon)
  - Samedi 26/04 de 9 h à 12 h : déchèterie de Cesson Sévigné (pince Poche, route de Chantepie)
  - Samedi 17/05 de 9 h à 12 h : déchèterie de Mordelles (ZA des Fontenelles, rue Croix Ignon)
- Un justificatif de domicile sera demandé. Aucun règlement ne se fera sur place.

### ASSAD – Programme animation

L'ASSAD organise un accueil de jour des personnes âgées dépendantes 2 fois par semaine.

- Judi 24/04 : Ouverture des vacances à la journée, Repas festif à Montgermont.
  - Lundi 28/04 : Fête des anniversaires du mois. Confection de gâteaux à Vern.
- Contactez Mme BARBEDETTE au 02.99.77.12.77.

### MAJORETTES VERNOISES

L'Association des Majorettes fêtera au cours du week-end du 1<sup>er</sup> mai, son 25<sup>ème</sup> anniversaire et les 20 ans d'échanges avec Schwalbach. A cette occasion, nous organisons une **SOIREE PAELLA à la Salle de la Chalotais le SAMEDI 3 MAI.**

Renseignements et inscriptions jusqu'au 18 avril (dernier délai) au 02.99.62.75.92 ou au 06.88.18.73.86.

**ATELIER COUTURE** : Une place est disponible le jeudi de 14 h à 16 h. Inscription au Centre des Marais.